

Centre Val de Loire

Superficie (km²) : 39 151

PIB 2015 (milliards €) : 68,9

Densité (hab./km²) : 66

PIB/emploi 2015 (C) : 68 870

Population 2015 : 2 582 374

Taux de chômage 1^{er} trim. 2016 (96) : 9,6

Population 1990 : 2 369 808

Capitale régionale : Orléans

Évolution de la pop. 1990-2015 (%) : + 9

Région inchangée



DANS LE CADRE DE LA RÉFORME TERRITORIALE DE 2016, LES DÉLIMITATIONS DU CENTRE-VAL-DE-LOIRE (CVL) SONT RESTÉES INCHANGÉES. EN REVANCHE, SON ANCIENNE DÉNOMINATION — RÉGION CENTRE A — A ÉTÉ GRATIFIÉE DE L'APPELLATION « VALDE-LOIRE ». LA RÉGION S'EN FÉLICITE CAR SI CETTE DÉNOMINATION AVAIT ÉTÉ ADOPTÉE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DÈS 1994, SA VOISINE DES PAYS-DE-LA-LOIRE A TOUJOURS REFUSÉ LA RATIFICATION DE CETTE DÉCISION À L'ÉCHELLE NATIONALE. POURTANT, C'EST BIEN AUTOUR DE L'AXE LIGÉRIEN QUE LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE A STRUCTURÉ SON TERRITOIRE ET FAÇONNÉ SON IDENTITÉ EN Y RATTACHANT DES CONTRÉES AUX CARACTÉRISTIQUES VARIÉES. CETTE DIVERSITÉ ÉCOLOGIQUE, PAYSAGÈRE ET CULTURELLE EN FAIT D'AILLEURS UNE RÉGION ATTRACTIVE OÙ IL FAIT BON VIVRE. MAIS MALGRÉ CES NOMBREUX ATOUTS, UN ENSEMBLE DE FRAGILITÉS DEMEURENT : DE FORTES DISPARITÉS RÉGIONALES DU NIVEAU DE VIE, UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DANS LE SUD, DES CARENCES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX SERVICES DANS LES ESPACES RURAUX, SANS OUBLIER LA PRESSION EXERCÉE PAR LA CONCURRENCE PARISIENNE... POUR DÉPASSER CES DIFFICULTÉS ET POSITIONNER LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE DANS LE CONCERT DES NOUVELLES RÉGIONS, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LES ACTEURS PRIVÉS S'EFFORCENT DE REDÉPLOYER DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT ET DE COHÉSION RÉGIONALE. SI L'HEURE N'EST PLUS À SE FORGER UNE IDENTITÉ, LA RÉGION ENTEND BIEN VALORISER SON PATRIMOINE ET SES SAVOIR-FAIRE POUR RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ. DE MÊME, LA RECHERCHE DE COMPÉTITIVITÉ, L'ACCESSIBILITÉ DES TERRITOIRES AINSI QUE LE RENFORCEMENT DE LEUR SOLIDARITÉ AU SEIN DE LA RÉGION APPARAISSENT D'EMBLÉE COMME DES PRIORITÉS CIBLÉES PAR LE SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (SRADDT) « AMBITIONS 2020 » ET LE CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2015-2020.

MILIEUX, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT COMME LEVIERS IDENTITAIRES

UNE MOSAÏQUE DE « PAYS » : L'AXE LIGÉRIEN ET SES MARGES

LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE S'ÉTEND SUR LE SUD DU BASSIN PARISIEN ET EST ESSENTIELLEMENT COMPOSÉ

DE PLATEAUX SÉDIMENTAIRES, S'ÉLEVANT EN MOYENNE ENTRE 100 ET 200 MÈTRES D'ALTITUDE. SI DANS L'ENSEMBLE SA TOPOGRAPHIE SEMBLE PEU AFFIRMÉE, LA RÉGION N'EN RÉVÈLE PAS MOINS UNE GRANDE VARIÉTÉ DE MILIEUX ET D'UNITÉS ÉCOPAYSAGÈRES. DU GÂTINAIS À L'EST AU PERCHE À L'OUEST, EN PASSANT AU SUD PAR LE PAYS-FORT, LES GÂTINES ET LA TOURAINE, UNE GRANDE PARTIE DU TERRITOIRE PORTE DES SOLS PAUVRES D'ARGILES À SILEX ET UN PAYSAGE DE GÂTINES DOMINÉ PAR DES LANDES ET FORÊTS. PAR CONTRASTE, LE NORD EST OCCUPÉ PAR LES VASTES ESPACES CÉRÉALIERS DE LA BEAUCE. PLUS AU SUD, LA « CHAMPAGNE BERRICHONNE » PARTAGE CES CARACTÉRISTIQUES DE CHAMPS OUVERTS SUR UNE LARGE BANDE DE PLUSIEURS DIZAINES DE KILOMÈTRES. ELLE S'ACHÈVE AVEC LA CUESTA JURASSIQUE, VÉRITABLE RUPTURE PAYSAGÈRE, QUI DOMINE LA « BELLE CAMPAGNE » DES VERTES COLLINES DU BOISCHAUT ET DE LA VALLÉE DE GERMIGNY.

AU SEIN DE CETTE MARQUETERIE DE PAYS, LA BRENNÉ, LA SOLOGNE ET L'ORLÉANAIS PRÉSENTENT DES SIMILITUDES. LEURS SOLS PAUVRES ET PODZOLIQUES EXPLIQUENT EN PARTIE LE CARACTÈRE FORESTIER DE LA RÉGION, À L'IMAGE DE LA FORÊT D'ORLÉANS. À CES BOIS ET FORÊTS S'AJOUTENT LES MARAIS DE LA BRENNÉ ET DE LA SOLOGNE. DÈS LE MOYEN ÂGE, CES ZONES HUMIDES AUX SOLS IMPERMÉABLES ONT ÉTÉ AMÉNAGÉES À L'AIDE DE BARRAGES POUR ASSAINIR LES MARÉCAGES ET GÉRER AU MIEUX LA DISPONIBILITÉ EN EAU. CES RETENUES SONT À L'ORIGINE DES ÉTANGS ARTIFICIELS, UTILISÉS POUR LA PISCICULTURE, LA PÊCHE ET LA CHASSE DE GIBIERS D'EAU. CE TERRITOIRE RELATIVEMENT FRAGMENTÉ EST NÉANMOINS UNIFIÉ PAR LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE HIÉRARCHISÉ DE LA LOIRE. SEULS LUI ÉCHAPPENT LE LOING ET L'EURE QUI RELÈVENT DU BASSIN SÉQUANAIEN VOISIN. LA LOIRE A CREUSÉ SON LARGE VAL DANS LES PLATEAUX DU CRÉTACÉ ET SES VERSANTS DE TUFFEAU, APRÈS AVOIR SERVI DE CARRIÈRE POUR LA CONSTRUCTION DES CHÂTEAUX, ONT ÉTÉ RECONVERTIS EN HABITATS TROGLODYTES OU EN ÉPHÉMÈRES CHAMPIGNONNIÈRES POUR FAIRE POUSSER PLEUROTES ET AUTRES CHAMPIGNONS DE PARIS.



LES TERRASSES FAÇONNÉES PAR LE FLEUVE PORTENT LES BOURGS ET LES VIGNOBLES DU VAL DE LOIRE, À L'IMAGE DE SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL. AU FOND DE LA PLAINE ALLUVIALE, LA MISE EN VALEUR AGRICOLE DES VARENNES A NÉCESSITÉ DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'ENDIGUEMENT. LES « LEVÉES » DE LA LOIRE ONT CANALISÉ LE « DERNIER FLEUVE SAUVAGE D'EUROPE » SUR QUELQUE 500 KM ET LIMITENT LES RISQUES D'INONDATION, COMME CELLE DE 2016 QUI A FAIT DU CHÂTEAU DE CHAMBORD... UNE ÎLE. IL RESTE TOUTEFOIS DES VESTIGES DES CAPRICES DU FLEUVE COMME LES ÎLOTS SABLEUX OU LES BOIRES. LA LOIRE APPARAÎT DONC COMME UN TRAIT D'UNION ENTRE LES DIFFÉRENTES ENTITÉS ÉCO-PAYSAGÈRES. SON RÔLE ESSENTIEL DANS LA DÉFINITION DE L'IDENTITÉ DE LA RÉGION COMME LE SOULIGNE D'AILLEURS LE LOGO ADOPTÉ EN 2015 PAR LA RÉGION. LA LOIRE Y TRAVERSE LE « CŒUR DE FRANCE », RELIANT DIFFÉRENTES COULEURS : LE BLEU DES COURS D'EAU, LE JAUNE DES GRANDES PLAINES CÉRÉALIÈRES ET, ENFIN, LE VERT DES BOIS ET FORÊTS QUI RECOUVRENT UN QUART DU TERRITOIRE RÉGIONAL. LE COEUR FAIT, QUANT À LUI, RÉFÉRENCE AU POSITIONNEMENT DE LA RÉGION SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS, MAIS AUSSI À LA CENTRALITÉ HISTORIQUE DE LA VALLÉE DES ROIS.

UNE IDENTITÉ PLURIELLE FONDÉE SUR UN PATRIMOINE D'EXCEPTION

AU PLAN CULTUREL ET HISTORIQUE, LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE EST SURTOUT CONNU POUR SES CHÂTEAUX, HÉRITÉS DU RATTACHEMENT AU DOMAINE ROYAL DÈS LE XIII^E SIÈCLE. MAIS

C'EST SURTOUT AU COURS DE LA RENAISSANCE QUE FRANÇOIS I^{ER} MULTIPLIE LES CHANTIERS DES RÉSIDENCES ROYALES EN S'ENTOURANT

D'ARTISTES COMME LÉONARD DE VINCI. SI CE « ROI ARCHITECTE » POURSUIT LE TRAVAIL DE SES PRÉDÉCESSEURS AUX CHÂTEAUX D'AMBOISE ET DE BLOIS, IL

ENTREPREND ÉGALEMENT LA CONSTRUCTION DE CELUI DE CHAMBORD DANS UN DOMAINE DE CHASSE EN SOLOGNE. INDÉNIABLEMENT, LES FORÊTS GIBOYEUSES DE LA

RÉGION ONT TÔT SUSCITÉ L'INTÉRÊT DE LA NOBLESSE ET ONT ÉTÉ AMÉNAGÉES POUR LUI PERMETTRE DE S'ADONNER AU PLAISIR DE LA CHASSE À COURRE. CES

BÂTISSES ROYALES CONSTITUENT UNE VITRINE DE LA RICHESSE ARCHITECTURALE, SALUÉE PAR L'INSCRIPTION DE PLUS DE 2 500 BÂTIMENTS À L'ORDRE NATIONAL DES

MONUMENTS HISTORIQUES. CETTE RECONNAISSANCE S'ÉTEND À L'INTERNATIONAL : LE CHÂTEAU DE CHAMBORD A ÉTÉ CLASSÉ AU PATRIMOINE MONDIAL DE

L'UNESCO DÈS 1981, TOUT COMME LES CATHÉDRALES GOTHIQUES DE BOURGES ET DE CHARTRES.



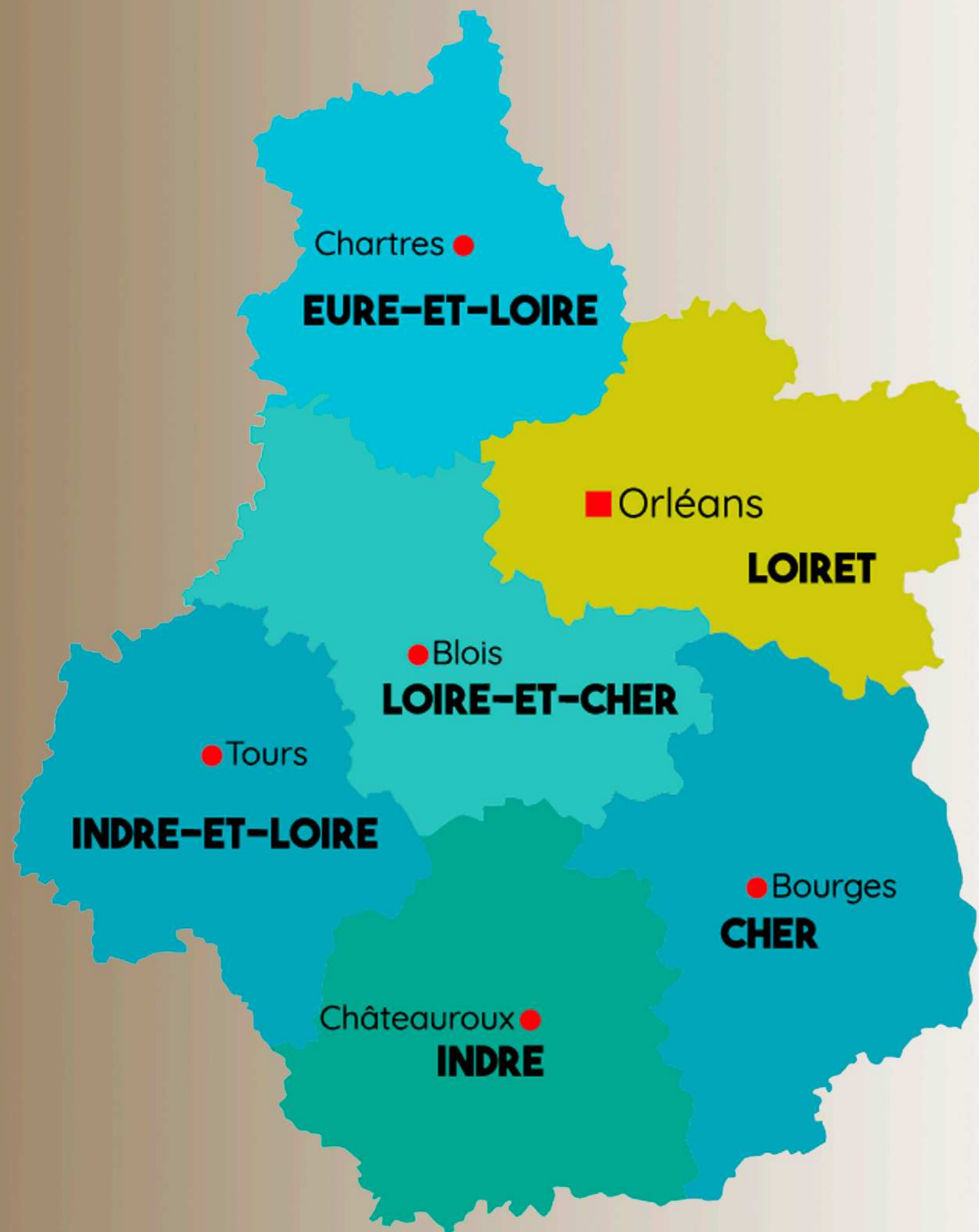
MAIS CET HÉRITAGE ARCHITECTURAL N'EST PAS LA SEULE RICHESSE DE LA RÉGION. EN 2000, LA PORTION DU VAL DE LOIRE ENTRE SULLY-SUR-LOIRE ET CHALONNES-SUR-LOIRE A ÉGALEMENT ÉTÉ CLASSÉE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO EN TANT QUE « PAYSAGE CULTUREL VIVANT ». D'AUTRES POLITIQUES DE PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE POUR SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ ET LA BEAUTÉ DES PAYSAGES. AINSI, LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE COMPTE TROIS PARCS NATURELS RÉGIONAUX (LOIRE-ANJOU-TOURAIN, PERCHE, BRENNE) QUI ABRITENT PAS MOINS DE 150 ESPÈCES D'OISEAUX COMME LA GUIFETTE MOUSTAC. AVEC PLUS DE 3 000 ÉTANGS, LA SOLOGNE VOISINE CONSTITUE UNE ZONE HUMIDE D'IMPORTANCE NATIONALE POUR LA REPRODUCTION DES OISEAUX AQUATIQUES. POUR PRÉSERVER CE PATRIMOINE NATUREL, LES SITES « SOLOGNE » ET « SOLOGNE DES ÉTANGS » ONT ÉTÉ LABELLISÉS NATURA 2000 (RÉSERVES CLASSÉES PROTECTION DE LA NATURE). LA RICHESSE DE CE PATRIMOINE ET LA QUALITÉ DE VIE QU'OFFRENT CES TERRITOIRES ONT ÉTÉ CÉLÉBRÉES PAR LA LITTÉRATURE. DEPUIS NOHANT, GEORGES SAND DÉPEINT LE BERRY DU XIXE SIÈCLE, TANDIS QUE MAURICE GENEVOIX EXALTE LA VIE DU BRACONNIER RABOLIOT DANS LES MARAIS SOLOGNOTS. C'EST ÉGALEMENT EN SOLOGNE QU'ALAIN FOURNIER A SITUÉ L'ACTION DE SON ROMAN LE GRAND MEAULNES. PLUS AU NORD, MARCEL PROUST IMMERGE LE LECTEUR DE DU CÔTÉ DE CHEZ SWANN DANS LA BEAUCE PAYSANNE, COMME ONT PU LE FAIRE ÉMILE ZOLA DANS LA TERRE ET CHARLES PÉGUY. LORSQU'IL ENTRE-PRIT LA PRÉSENTATION DE LA BEAUCE À NOTRE-DAME DE CHARTRES. EN LEURS TEMPS, RONSARD, BALZAC OU ENCORE DESCARTES SE SONT FAIT LES CHANTRES DE LA TOURAIN ET DU VAL DE LOIRE, SANS OUBLIER RABELAIS DONT LE GARGANTUA FONDERA À JAMAIS LA RENOMMÉE DE LA GASTRONOMIE TOURANGELLE. BIEN QUE TRÈS INCOMPLET, CET APERÇU LITTÉRAIRE REFLÈTE LA RICHESSE IDENTITAIRE DU CENTRE-VALDE-LOIRE ET EN CONSTITUE UN VÉRITABLE ATOUT TOURISTIQUE.

LA VALORISATION DU PATRIMOINE PAR LE TOURISME

PRÈS DE NEUF MILLIONS DE VISITEURS PARCOURENT LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE CHAQUE ANNÉE.

PARTI D'EUX, UN TIERS SE PRESSENT DANS LES MONUMENTS, NOTAMMENT AU CHÂTEAU DE CHAMBORD (780 000 TOURISTES/AN).





MAIS LE PRINCIPAL SITE EST DÉSORMAIS LE ZOO PARC DE BEAUVAL (1 MILLION D'ENTRÉES) QUI HÉBERGE PLUS DE 7 000 ANIMAUX, DONT DEUX PANDAS ARRIVÉS DU SICHUAN EN 2012. FORTE DE SES NOMBREUX CENTRES D'INTÉRÊT TOURISTIQUES, LA RÉGION ENTEND DÉVELOPPER CE SECTEUR ÉCONOMIQUE QUI GÉNÈRE PLUS DE 26 000 EMPLOIS.

DIVERS INVESTISSEMENTS ONT ÉTÉ ENGAGÉS AU BÉNÉFICE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE ARGENTONAGUS, DU CANAL D'ORLÉANS ET DU CLUSTER « TOURISME, PATRIMOINE ET SITE DE VISITE EN VAL DE LOIRE ». LA STRATÉGIE RÉGIONALE DU TOURISME DURABLE (SRTD) MISE ÉGALEMENT SUR LE TOURISME VERT. LA RÉGION PEUT COMPTER SUR SES 3

400 KM DE CHEMINS DE GRANDE RANDONNÉE, DONT LE GR3 QUI LONGE LES BORDS DE LOIRE ET QUI FUT L'UN DES PREMIERS SENTIERS BALISÉS EN FRANCE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE. LE PAYSAGE LIGÉRIEN SE DÉCOUVRE ÉGALEMENT À TRAVERS LES 550 KM DE « LA LOIRE À VÉLO » QUI SE RACCORDE À L'EUROVÉLOROUTE DES FLEUVES .



UN SYSTÈME PRODUCTIF EN MUTATION

APRÈS AVOIR CONNU UNE SENSIBLE CROISSANCE JUSQUE DANS LES ANNÉES 1990-2007,

LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE PEINE DEPUIS À RETROUVER SON DYNAMISME ALORS QU'IL ARRIVE À L'AVANT-DERNIER RANG, DEVANT LA CORSE, DES ÉCONOMIES MÉTROPOLITAINES.

TANDIS QUE SES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES ET LES INDUSTRIES TAYLORIENNES PEU QUALIFIÉES IMPLANTÉES DANS LES ANNÉES 1960-1970 SONT EN CRISE (— 25 % DES EMPLOIS EN 15 ANS), IL LUI FAUT NÉGOCIER DE PROFONDES MUTATIONS.



LES CAMPAGNES PRODUCTIVES DANS UNE RÉGION « VERTE »

LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE DISPOSE D'UNE AGRICULTURE PUISSANTE ET DIVERSIFIÉE. SES APTITUDES

AGRICOLES (SOLS RICHES, OMNIPRÉSENCE DE L'EAU, CLIMAT DOUX, DIVERSITÉ DES MILIEUX) FONT QUE CE SECTEUR RÉALISE 3,5 % DE LA VALEUR AJOUTÉE (FRANCE : 1,8 %).

LA DIMENSION AGRICOLE EST UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE L'IDENTITÉ RÉGIONALE ET SE TRADUIT PAR UNE MULTITUDE DE PAYSAGES AGRAIRES. CEUX DE LA BEAUCE ET DE

LA CHAMPAGNE BERRICHONNE PORTENT DE VASTES CHAMPS OUVERTS ET COMPTENT COMME SEULS RELIEFS QUELQUES GRANDES FERMES, DES SILOS OU LES FLÈCHES DE LA

CATHÉDRALE DE CHARTRES. CES OPENFIELDS CÉRÉALIERS OCCUPENT 56 % DE LA SAU RÉGIONALE, JUSQU'À 72 % AVEC LES OLÉOPROTÉAGINEUX. VÉRITABLE « GRENIER À

BLÉ » FRANÇAIS, LA BEAUCE PRODUIT CHAQUE ANNÉE 8 MILLIONS DE TONNES DE CÉRÉALES POUR UN MARCHÉ MONDIALISÉ.

CES VASTES ÉTENDUES MONOTONES CONTRASTENT AVEC LES BOCAGES DU PERCHE ET LES PRAIRIES DU PAYS FORT, DU BOISCHAUT ET DE LA VALLÉE DE GERMIGNY, TERRES DE POLYCLTURE ET D'ÉLEVAGE DU SUD DE LA RÉGION. ON RETROUVE CETTE COMBINAISON DANS LES GÂTINES OÙ LES CLAIRIÈRES DE SEMI-BOCAGE ALTERNENT AVEC LES MASSIFS FORESTIERS. AU SEIN DE CES TERRITOIRES, LA QUALITÉ DES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE CAPRIN EST RECONNUE PAR CINQ AOC FROMAGÈRES : SELLES-SUR-CHER, CROTTIN DE CHAVIGNOL (BERRY), POULIGNY, SAINTE MAURE (TOURAIN) ET VALENÇAY (BOISCHAUT NORD). DANS LE VAL DE LOIRE DOMINENT LE MARAÎCHAGE, L'HORTICULTURE, LES VERGERS ET BIEN SÛR LA VITICULTURE QUI EN FAIT LE 3^e BASSIN VITICOLE DE FRANCE (22 400 HECTARES, 2 900 EXPLOITATIONS, MAJORITAIREMENT EN INDRE-ET-LOIRE). DISPOSÉS SUR LES COTEAUX OU TAPISSANT LES FONDS DE VALLÉE, LES VIGNOBLES DONNENT DES VINS DE QUALITÉ, LÉGERS ET GÉNÉREUX, À PARTIR DE DIFFÉRENTS CÉPAGES (GAMAY POUR LES ROUGES, SAUVIGNON POUR LES BLANCS MAJORITAIRES). ON COMPTE 26 AOC VITICOLES, DONT LES CÉLÈBRES BOURGUEIL, POUILLY FUMÉ ET SANCERRE. POURTANT, L'AGRICULTURE DOIT AUSSI FAIRE FACE À CERTAINES FRAGILITÉS (CONCENTRATION DES EXPLOITATIONS, INSUFFISANCE DES CANDIDATS À LA REPRISE DANS UN SECTEUR VIEILLISSANT). DE PLUS, L'ÉVOLUTION DE LA PAC ET LA PRISE DE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE INVITENT À REPENSER SON MODÈLE AGRICOLE, DANS UNE VOIE À LA FOIS PLUS RESPECTUEUSE ET PLUS PERFORMANTE.



UNE RÉGION À LA RECHERCHE DE NOUVELLES BASES PRODUCTIVES

AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, LA DÉCONCENTRATION DES ACTIVITÉS PARISIENNES A FAVORISÉ L'INDUSTRIALISATION DE LA RÉGION, MAIS POUR BEAUCOUP SUR DES BASES TAYLORIENNES PEU QUALIFIÉES. L'INDUSTRIE RÉALISE AUJOURD'HUI 19 % DE LA VALEUR AJOUTÉE RÉGIONALE AVEC 16 % DES EMPLOIS. LA PROXIMITÉ DE PARIS POUR L'IMPLANTATION DES ENTITÉS PRODUCTIVES EST UN FACTEUR DÉTERMINANT : LE LOIRET ET L'EURE-ET-LOIR, LIMITOPHES DE L'ÎLE-DE-FRANCE, POLARISENT 45 % DES EMPLOIS INDUSTRIELS RÉGIONAUX, DEVANT LES PÔLES DE TOURS ET DE BLOIS. MALGRÉ UNE CERTAINE DIVERSITÉ, QUELQUES SPÉCIALISATIONS SE DÉGAGENT. LE CORRIDOR LIGÉRIEN ET L'ALO ATTIRENT LA LOGISTIQUE, ALORS QUE LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS (ORLÉANS, CHARTRES ET TOURS) ACCUEILLENT DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES (ÉLECTRONIQUE, CONSTRUCTION MÉCANIQUE, PHARMACIE, CHIMIE-COSMÉTIQUE, ETC.) TANDIS QUE LA FABRICATION DU MATÉRIEL AGRICOLE ET L'AGROALIMENTAIRE SONT IMPORTANTS EN BEAUCE. DE MÊME, LES SABLES SILICEUX DE L'ORLÉANAIS SONT UTILISÉS DEPUIS 1946 PAR LA SOCIÉTÉ DURALEX POUR PRODUIRE DU VERRE À LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN.



UN RÉSEAU URBAIN AVEC DEUX PÔLES COMPLÉMENTAIRES : TOURS ET ORLÉANS

DANS L'OMBRE DIRECT DE L'ÎLE-DE-FRANCE, LE SYSTÈME URBAIN RÉGIONAL EST COMPOSÉ D'UN MAILLAGE ASSOCIANT À

TRAVERS DES LIENS DENSES LES CAPITALES DES TROIS ANCIENNES PROVINCES HISTORIQUES DE LA **TOURAIN**E, DE **!'ORLÉANAIS** ET

DU **BERRY** QUE SONT **TOURS**, **ORLÉANS** ET **BOURGES**. ELLES DOMINENT CINQ VILLES MOYENNES (**CHARTRES**, **BLOIS**, **CHÂTEAURoux**, **MONTARGIS**, **DREUX**) PUIS SEIZE PETITES

VILLES ORGANISANT LEUR BASSIN DE VIE ET D'EMPLOI. **TOURS**, **ORLÉANS** ET **BOURGES** SONT TROIS VILLES AUX PROFILS ASSEZ PROCHES ET DOTÉES D'UN ÉQUILIBRE FONCTION-

NEL REMARQUABLE (TAUX DE CADRES, POIDS DE LA SPHÈRE PRODUCTIVE ET DE LA SPHÈRE PUBLIQUE...) DONT LES ZONES D'INFLUENCE - C'EST-À-DIRE LES AIRES URBAINES

COUVRENT **40 %** DE LA POPULATION RÉGIONALE. EN JUILLET **2015**, **ORLÉANS** A ÉTÉ CONFIRMÉE DANS SON RÔLE DE CAPITALE DE **RÉGION**, BIEN QU'ELLE SOIT MOINS PEUPLÉE

QUE **TOURS** ET PLUS EXCENTRÉE AU NORD DU TERRITOIRE MAIS BIEN MIEUX RELIÉE À **PARIS** AVEC LAQUELLE ELLE ENTRETIENT DES LIENS TRÈS ÉTROITS DEPUIS LE **MOYEN ÂGE**.

CE CHOIX S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ D'UNE RIVALITÉ HISTORIQUE: AU MOMENT DU DÉCOUPAGE RÉGIONAL DE **1964**, **MICHEL DEBRÉ** AVAIT DÉJÀ SU L'IMPOSER AU DÉTRIMENT

DE SA RIVALE TOURANGELLE. DEPUIS, **ORLÉANS** EST DEVENUE UNE VÉRITABLE MÉTROPOLE CONCENTRANT LES SERVICES RÉGIONAUX DE L'ÉTAT ET BÉNÉFICIAIRE DE TRANSFERTS

DE FONCTIONS OU D'ORGANISMES PUBLICS OU PRIVÉS DE HAUTS NIVEAUX (**INRA**, **BRGM**, ETC.). FACE À ELLE, **TOURS** DEMEURE INCONTESTABLEMENT UN PÔLE DÉMOGRA-

PHIQUE, CULTUREL ET HISTORIQUE, À LA FOIS DYNAMIQUE ET ATTRACTIF, DE PREMIER PLAN. ELLE JOUE LE RÔLE DE PLAQUE TOURNANTE ENTRE LE **BASSIN PARISIEN** ET L'AXE

LIGÉRIEN, L'OUEST ET LE SUD-OUEST (**POITIERS**, **NANTES**, **ANGERS**, **LE MANS**). ENFIN, **BOURGES** ORGANISE TOUT LE SUD-EST DE LA RÉGION TOUT EN ÉTANT UNE « VILLE

D'ÉTAT » (PUISSANTS ARSENAUX PUIS AUJOURD'HUI INDUSTRIES MILITAIRES) DIRECTEMENT LIÉE À **PARIS**. DANS LE CONTEXTE DE L'AVÈNEMENT DU **GRAND PARIS** ET DE LA

RÉFORME TERRITORIALE, LA **RÉGION** A BIEN COMPRIS L'URGENCE DE RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE SES MÉTROPOLES TOUT EN SOUTENANT LES DYNAMIQUES DE SES ESPACES

RURAUX. POUR CELA, ELLE INVESTIT DANS DE GRANDS PROJETS URBAINS (CF LIGNE DE TRAMWAY À **TOURS**, RÉNOVATION DE LA PLACE DU **MARTROI**, FINANCEMENT D'UNE

QUINZAINE D'ÉCOQUARTIERS TELS QUE **BALSAN** À **CHÂTEAURoux** OU **MONCONSEIL** À **TOURS**) ALORS QUE LES

QUARTIERS EN DIFFICULTÉ (CF. **LA SOURCE** À **ORLÉANS**) SONT RÉHABILITÉS GRÂCE AU **CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION**.



L'ESPACE RURAL: DE NOUVEAUX ENJEUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT

AU SEIN DES ESPACES RURAUX ET PÉRIURBAINS, LES PRINCIPAUX ENJEUX CONSISTENT À PAL LIER LES CARENCES EN MATIÈRE DE SERVICES ET D'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE. POUR CONTRER LA MENACE DES DÉSERTS MÉDICAUX, L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) SOUTIENT LA MISE EN PLACE DE MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES ET FAVORISE L'INSTALLATION DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET LE RECOURS À LA TÉLÉMÉDECINE. ALORS QUE DES PROGRAMMES SPÉCIFIQUES (CF. CLASSEMENT EN ZONES DE REVITALISATION RURALE) ONT PERMIS À 200 COMMUNES DU CHER DE BÉNÉFICIER DE MESURES FISCALES ET SOCIALES POUR LEUR DÉVELOPPEMENT, BUZANÇAIS (INDRE) OU CHATEAUMEILLANT (CHER) PROFITENT D'AIDES POUR LA REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS DES BASSINS DE VIE. QUANT À L'OPÉRATION « CŒURS DE VILLAGE », ELLE A RECRÉÉ DES ESPACES DE CONVIVIALITÉ ET DES ACTIVITÉS DE SERVICE DANS PLUS DE 500 BOURGADES. LA RÉGION SOUTIENT AUSSI DES INITIATIVES LOCALES OU THÉMATIQUES (CF. SALLES DE CINÉMA ITINÉRANTES CICLIC COUVRANT 46 COMMUNES RURALES)..

LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE SUR L'ÉCHIQUIER DES NOUVELLES RÉGIONS FRANÇAISES

SI LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE EST LA RÉGION QUI POSSÈDE LE PLUS GRAND NOMBRE DE RÉGIONS VOISINES (6), L'ÎLE-DE-FRANCE JOUE UN RÔLE PRÉPONDÉRANT DU FAIT DE FORTS LIENS D'INTERDÉPENDANCE. ESPACE DE LA DÉCONCENTRATION DES ACTIVITÉS PARISIENNES DANS LES ANNÉES 1960, LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE A AUSSI SOUFFERT DE LA PROXIMITÉ ET DE LA CONCURRENCE DE LA RÉGION-CAPITALE. DE FAIT, LA MÉTROPOLE PARISIENNE A FREINÉ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA CROISSANCE URBAINE DANS UN RAYON DE 150 KILOMÈTRES. L'INFLUENCE PARISIENNE SE LIT ÉGALEMENT À TRAVERS LES MIGRATIONS PENDULAIRES ENTRE LA CAPITALE ET LES « VILLES À UNE HEURE DE PARIS », NOTAMMENT CHARTRES, MONTARGIS, PITHIVIERS, ORLÉANS OU GIEN, ET MÊME TOURS DESSERVIE PAR LE TVG DEPUIS 1990. AINSI, PLUS DE 5 000 SALARIÉS EFFECTUENT DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL JOURNALIERS ENTRE PARIS ET ORLÉANS ET 50 COMMUNES DU CENTRE-VAL-DE-LOIRE DES MARGES SEPTENTRIONALES APPARTIENNENT À L'AIRE URBAINE PARISIENNE. PARALLÈLEMENT, L'ÎLE-DE-FRANCE EST LA PREMIÈRE RÉGION D'ORIGINE DES MIGRANTS RÉSIDENTIELS (CF RÉSIDENCES SECONDAIRES EN GÂTINAIS, EN SOLOGNE ET DANS LE VAL DE LOIRE).



QUEL RAPPROCHEMENT AVEC LA RÉGION PAYS-DE-LA-LOIRE ?

DANS LE CADRE DE LA RÉFORME TERRITORIALE, LE **CENTRE-VAL-DE-LOIRE** EST RESTÉ DANS SON PÉRIMÈTRE. **MAIS POUR S'AFFIRMER DAVANTAGE SUR LE NOUVEL ÉCHIQUIER RÉGIONAL, LA RÉGION ÉLABORE DES STRATÉGIES DE PARTENARIAT AVEC SES VOISINES. UN PREMIER OUTIL VISE À RENFORCER LA COHÉRENCE DE LA GESTION DES TERRITOIRES LIMITROPHES COMME LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DU PERCHE ET DE LOIRE-ANJOU-TOURAIN À CHEVAL SUR PLUSIEURS RÉGIONS. UN SECOND REPOSE SUR LA SIGNATURE D'ACCORDS DE COOPÉRATION, NOTAMMENT AVEC LE RÉGION PAYS-DE-LA-LOIRE, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ EU ÉGARD AU LIEN LIGÉRIEN. LES DEUX RÉGIONS SE SONT ENGAGÉES À AMÉLIORER LES TRANSPORTS INTERRÉGIONAUX, À VALORISER LEURS COMPÉTENCES À TRAVERS LA MARQUE COMMUNE « VAL DE LOIRE » OU ENCORE L'OUVERTURE MUTUELLE DE LEURS PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ. AINSI, ATLANPOLE BIOTHÉRAPIES DONT LE SIÈGE SE SITUE EN PAYS-DE LA-LOIRE S'EST ÉTENDU AU CENTRE-VAL-DE-LOIRE EN INTÉGRANT POLEPHARMA.**

INNOVER EN MATIÈRE DE COOPÉRATION INTERRÉGIONALE EN RÉSEAU

CETTE COOPÉRATION INTERRÉGIONALE REPOSE SUR D'AUTRES SYNERGIES COMME LE REGROUPEMENT EN 2015 DE CINQ UNIVERSITÉS DU **CENTRE-VAL-DE-LOIRE** ET DE LA **NOUVELLE-AQUITAINE**, AU SEIN DE LA **COMUE UNIVERSITÉ CONFÉDÉRALE LÉONARD DE VINCI**. DANS UN AUTRE REGISTRE, LA **LOIRE** ET SA VALLÉE

CONSERVENT UN RÔLE ESSENTIEL POUR L'AMÉNAGEMENT INTERRÉGIONAL, NOTAMMENT À TRAVERS LA GESTION CONCERTÉE DE SON BASSIN FLUVIAL QUI INCLUT PLUSIEURS RÉGIONS. **OUTRE L'AGENCE DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE, LA COORDINATION DES ACTIONS DE PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS EST ASSURÉE PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE. DEPUIS TRENTE ANS, CET ACTEUR - BASÉ À ORLÉANS - RESTE VIGILANT SUR L'ENTRETIEN DES BARRAGES DE L'AMONT DU BASSIN (VILLEREST ET NAUSSAC). IL A AUSSI ORGANISÉ UNE MISSION DE PRÉVENTION DES RISQUES DANS LE BASSIN DE L'ELBE EN ALLEMAGNE EN PARTENARIAT AVEC LE LAND DE SAXE-ANHALT ET AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE L'EUROPE À TRAVERS LE FEDER. CES INNOVATIONS ET INITIATIVES INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION INTERRÉGIONALE ONT ÉTÉ RÉCEMMENT ÉTENDUES À L'INDE, AVEC LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE CENTRE-VAL-DE-LOIRE, LES PAYS-DE-LA-LOIRE ET LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE DU TAMIL NADU EN 2015. UN BEL EXEMPLE DE COOPÉRATION INTER RÉGIONALE AU PROFIT DE COOPÉRATIONS INTERNATIONALES.**

